

CAS Gouvernance des systèmes de santé

Économie, politiques et droit de la santé

Certificate of Advanced Studies

FÉVRIER - JUIN 2020

Programme commun à la Faculté de biologie et de médecine (FBM) et à la Faculté des hautes études commerciales (HEC) de l'Université de Lausanne. Administré par Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne.

Unil

UNIL | Université de Lausanne

unisanté

Centre universitaire de médecine générale
et santé publique - Lausanne

Nouveau CAS

Complément idéal aux
CAS Santé publique et
Management de la santé



PROGRAMME

À partir de février 2020, ce CAS remplace le CAS en Économie et politiques de la santé et fait partie intégrante du MAS en Sciences et organisation de la santé.



Les systèmes de santé du monde entier font face à **des défis importants**, redéfinissant les relations entre patients, prestataires de soins, assurances et industrie. Alors que les utilisateurs ont des attentes en termes de soins toujours plus élevées, les systèmes doivent faire face à une augmentation des coûts tout en assurant **qualité et équité**. Dans ce contexte, les professionnels engagés dans le secteur de la santé doivent acquérir de **nouvelles compétences** théoriques et pratiques leur permettant de comprendre les mécanismes qui sous-tendent le marché des soins de santé et son organisation.

OBJECTIFS

- Décrire les modèles d'organisation et de financement des systèmes de santé
- Comprendre les facteurs économiques sous-tendant le domaine de la santé ; en particulier les incitations économiques
- Comprendre et mettre en application les règles juridiques dans le domaine sanitaire
- Apprendre à évaluer l'impact médical et économique des technologies, programmes et politiques de santé
- Proposer et évaluer des outils de régulation
- Évaluer les forces et les faiblesses des systèmes de santé et poser un regard critique sur les politiques de santé
- Comprendre comment se construisent les politiques de santé



PROFIL DES PARTICIPANTS

- Cadres des hôpitaux et d'autres établissements sanitaires
- Employé-e-s des administrations fédérales et cantonales
- Médecins, pharmacien-ne-s, infirmier-ère-s et autres professionnels de la santé
- Employé-e-s des assurances-maladie
- Employé-e-s des industries pharmaceutiques et biotechnologiques
- Décideur-se-s économiques et politiques



COURS 2020

Les cours ont lieu deux jours par semaine, hors vacances scolaires.

(sous réserve de modifications)

Février : 6, 7, 13, 14, 27, 28

Mars : 5, 6, 12, 13, 19, 20

Avril : 2, 3, 9, 30

Mai : 1, 6, 7, 8, 14, 15, 28

Juin : 4, 5, 10, 11, 12, 18, 19, 24, 25, 26, 29

Dates d'examens comprises



Modules obligatoires - 10 ECTS

Organisation et financement des systèmes de santé (4 ECTS)

Questions relatives aux coûts de la santé, aux sources de financement, aux rémunérations des prestataires de soins et à l'organisation des soins. Diverses thématiques sont approfondies, telles que les soins de longue durée, le marché du médicament ou les soins intégrés. Enseignement combinant contenu interactif en ligne, cours et interventions en présentiel. **Joachim Marti**

Fondements économiques des systèmes de santé (2 ECTS)

Économie de la santé sous l'angle de la théorie micro-économique. Présentation d'un certain nombre d'outils qui permettent une meilleure compréhension des différents secteurs économiques, dont celui de la santé. **Chantal Grandchamp**

Droit de la santé (2 ECTS)

Structure de l'ordre juridique, sources du droit, internormativité. Tâches de l'Etat en santé publique, organisation et financement du système de soins. Réglementation des professions de la santé et des institutions de soins, ainsi que de leurs rapports avec les patients, y compris les responsabilités professionnelles. Protection des données sanitaires personnelles. Encadrement juridique des progrès médicaux. **Sabrina Burgat**

Droit des assurances sociales (2 ECTS)

Exposé des différents régimes de protection sociale et de leur coordination au travers de cas pratiques et de la jurisprudence du Tribunal fédéral. Analyse des dispositions relatives à la prévention et du projet de loi fédérale. **Guy Longchamp**

Plusieurs modules optionnels sont à choisir pour un minimum de 5 ECTS (voir ci-après)

Modules optionnels internes au CAS

Analyse comparative et performance des systèmes de santé (1 ECTS)

Présentation des différentes formes des systèmes de santé ainsi que des méthodes et des instruments pour comparer leur performance. **Carlo de Pietro**

Santé digitale et impact du numérique sur les systèmes de santé (1 ECTS)

Enjeux de la santé digitale (eHealth) en termes d'innovation technique et organisationnelle et d'amélioration de la santé de la population et du système de santé. Opportunités et risques de l'eHealth et de la mHealth, du Big Data et de l'IA, ou encore de la télémédecine et du dossier patient électronique. **Marie-Annick Le Pogam**

Décision politique en santé (1 ECTS)

Construction des politiques de santé au niveau cantonal, national et international. Des interventions d'acteurs politiques aux différents niveaux compléteront les éclairages théoriques. **Pierre Stadelmann**

Évaluation économique des interventions et politiques de santé (2 ECTS)

Traitement, en particulier, des quatre méthodes d'évaluation que sont la minimisation de coût, l'analyse coût-efficacité, l'analyse coût-utilité et l'analyse coût-bénéfices. Cela se fera par des présentations, des analyses d'études, des exercices pratiques et des exposés de professionnels du domaine de la santé utilisant ces méthodes. **Christophe Pinget**

Modules optionnels externes au CAS*

Analyse de survie (1 ECTS) - Valentin Rousson

Régression logistique (1 ECTS) - Patrick Taffé

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Lieu

Centre des laboratoires
d'Epalinges (CLE)

Bâtiment SV-A

Route de la Corniche 10

1010 Lausanne



Durée

Février - Juin 2020



Coût

CHF 7'500



Informations et inscription

[www.iumsp.ch/formation/
cas-gouvernance-systeme-sante](http://www.iumsp.ch/formation/cas-gouvernance-systeme-sante)



Langue

Français (anglais requis)



Crédits

15 ECTS



Directeur académique

Prof. Joachim Marti



CONDITIONS D'ADMISSION

Toutes les admissions se font sur dossier soumis à l'appréciation du comité directeur du programme. Pour être admis à suivre les études menant au certificat, les candidats doivent :

- être titulaires d'un **Baccalauréat universitaire** (Bachelor) ou d'un **Baccalauréat, d'une HES suisse** ou d'un titre jugé équivalent par le comité directeur.
- bénéficier d'une **expérience professionnelle pertinente d'au minimum 3 ans**. Un entretien avec un membre du comité directeur peut compléter le processus d'admission.
- le comité directeur se réserve le droit **d'accepter exceptionnellement** la candidature de personnes qui ont une expérience d'au moins cinq ans dans une position à responsabilité mais qui ne répondent pas aux exigences stipulées ci-dessus.

CONTACT

Lidia Funcasta

Unisanté

Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne

Département Formation, Recherche et Innovation (DFRI)

Unité des formations (UF)

Bâtiment SV-A, route de la Corniche 10, 1010 Lausanne

Téléphone : + 41 (0)21 314 05 58

Email 1 : lidia.funcasta@unisante.ch

Email 2 : formations.sante@unisante.ch

Site internet : www.iumsp.ch

